



ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

*Engagement de la Direction
2021 - 2022*

*Reference du document
DOC - MI VI
Engagement de la Direction*

L'évolution de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage nous amène à mettre en place le référentiel qualité Qualiformagri, validé par le Ministère de l'Agriculture en 2019.

Cette mise en place doit nous permettre de répondre aux appels d'offres et au financement des OPCO à compter du 01/01/2022.

De plus, elle doit amener les 3 centres concernés par ce référentiel à améliorer leur qualité de service pour continuer à satisfaire nos apprenants et nos financeurs.

Cette démarche permet aussi de créer des ponts entre les 3 centres qui ont tous leur légitimité sur le territoire Martiniquais.

Cette certification initiale (avec un audit de certification prévisionnel en novembre 2021) s'appuie sur :

- l'ensemble des équipes qui oeuvrent quotidiennement en formation continue et apprentissage.
- Les responsables de sites
- Le directeur adjoint FPCA
- La responsable qualité (Mme MARIE-LOUISE) et sur chaque centre, un référent qualité.

Le temps consacré à la qualité fait partie intégrante de l'activité du centre pour tous les personnels. La démarche qualité est sous l'autorité du Directeur de l'EPLFPA et par délégation du directeur-adjoint FPCA.

La réussite de notre démarche qualité nécessite la participation et l'adhésion de tous.

La direction met à disposition les moyens humains et techniques pour la réussite de cette démarche et le respect des engagements de service.

Le Directeur-Adjoint FPCA


Véronique TROUDART

Le Directeur de l'EPLFPA


Jean-Maurice ANGIBAUD

